

EDITO RIAL

Prix Agricoles

Ainsi, donc, le prix des céréales est fixé. Le prix est-il payant ? cela est une autre affaire. L'avenir, un avenir assez proche, nous fixera sur ce point.

Où, un avenir assez proche nous dira si ce prix est payant. Si une cascade d'augmentation de toutes sortes ne vient pas, sous le prétexte de réajustement du prix des céréales, bouleverser à nouveau tous nos calculs et prévisions de dépenses.

Parlons pain, parlons viande. Pour le pain, les marges de toutes sortes, les taxes ont fait que l'écart entre le prix du kilo de pain et le prix du kilo de blé a, en dix ans, doublé.

La viande ? Mais elle est actuellement, sur pied, dans nos marchés de l'intérieur,

pour des bêtes grasses, nous ne parlons pas des carcasses moitié mourantes, victimes de la sécheresse et de la famine, — 50% moins chère que l'année dernière.

Ainsi donc nous pensons que le réajustement des prix agricoles ne devrait avoir qu'une incidence très légère sur les prix de détail.

Formons le vœu qu'un équilibre stable s'établisse enfin. C'est l'intérêt général qui le souhaite et le veut.

T. A.

LA TUNISIE AGRICOLE

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens

(Union de Tunisie de la C. G. A.)

Rédaction-Administration-Publicité : 72, Avenue Jules-Ferry - TUNIS - Téléphone : 7645

Abonnement : 500 fr. par an - Versements : C.C.P. « Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie » - Tunis R. P. 10.306

LE PRIX DU BLE EST ENFIN FIXE

EN TUNISIE

Au Comité Consultatif de la S.T.O.N.I.C.

Le Prix des Céréales de la récolte 1951

Table with 2 columns: Céréales, Prix. Rows: BLE TENDRE, BLE DUR, ORGE, AVOINE.

Le Comité Consultatif de la S.T.O.N.I.C. s'est réuni le mardi 4 septembre 1951, à 9 h. 30, sous la présidence de S. E. Mohamed Saadallah, Ministre de l'Agriculture.

L'ordre du jour de cette réunion avait pour but d'établir les modalités de la fixation du prix des céréales en fonction des textes se référant aux prix adoptés en France et en Algérie.

Au cours des discussions sont intervenus entre autres les représentants des producteurs et notamment M. Tahar ben Amar, président de la Chambre Tunisienne d'Agriculture du Nord, M. Rignault, vice-président de la Chambre Française d'Agriculture du Nord, ainsi que le représentant de l'U.G.T.T., M. Bouadi.

Les prix des céréales de la récolte 1951 ont été arrêtés comme suit par ce comité consultatif :

BLE TENDRE : prix de base servant de référence aux fermages et baux ruraux de toute nature : 3.445 francs le quintal, plus une prime de 155 fr. par quintal revenant de droit à l'exploitant et versée à tous les producteurs exploitants.

BLE DUR : prix de base 3.960 fr. le quintal servant de référence aux fermages et aux baux ruraux, plus une prime de 180 fr. par quintal revenant à l'exploitant et versée à tous les producteurs exploitants.

ORGE : 2.134 fr. le quintal plus une prime de 15% revenant à l'exploitant, ce qui porte le quintal d'orge à 2.450 francs, prix versé à tous les producteurs exploitants.

AVOINE : 2.034 francs le quintal plus une prime de 15% revenant à l'exploitant ce qui porte le quintal d'avoine à 2.340 francs le quintal, prix versé à tous les exploitants.

En ce qui concerne le poids spécifique de base de blé tendre qui a une influence sur le prix du pain, il appartiendra au Gouvernement de fixer en fonction du poids spécifique retenu en France et en Algérie d'une part, et du poids spécifique moyen de la récolte tunisienne de 1951, d'autre part.

Pour le blé dur ce poids spécifique est le même que pour l'Algérie et la France : 78 à 78,999. Pour l'orge il est de même avec le chiffre de 58 à 58,999. Même observation pour l'avoine, avec 48 à 48,999.

A la suite de ces décisions, un texte sera prochainement au J.O.T. fixant toutes les modalités relatives à ces prix ainsi qu'aux prix de revient (prix de rétrocessions aux utilisateurs : minoterie, consommation en grains).

Cette réunion a été marquée par le désir évident de tous de donner satisfaction aux producteurs pour une année déficitaire et dans toute la mesure, désirable en tenant compte aussi étroitement que possible des consommateurs et des répercussions sur le prix du pain et des céréales de consommation. Un barème de bonification et de rétrocessions sera annexé à ces textes.

23-30 septembre ASSEMBLÉE DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE L'AGRICULTURE

La troisième assemblée Générale de la Confédération européenne de l'Agriculture C.E.A. aura lieu du 23 au 30 septembre 1951 à Venise.

En plus des questions administratives qui n'occupent qu'une place minime dans les délibérations, l'ordre du jour prévoit des rapports sur l'activité de l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.), du Conseil de l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail, du Bureau international du Travail (O. I. T. et B. I. T.).

Le thème principal sera l'examen du problème de la coopération européenne dans la vente de divers produits agricoles en tenant compte particulièrement des projets du Gouvernement français. Il sera traité aussi de questions concernant la protection des dénominations de produits agricoles (appellations d'origine ou de fabrication, spécialement pour le vin et le fromage) ainsi que de propositions sur la production et la vente du vin en Europe, de mesures pour l'utilisation des surplus, etc.

Enfin, un rapport sera présenté sur le marché de la laine, compte tenu de l'influence des nouveaux produits de remplacement.

Cinq commissions spéciales (économie rurale, technique agricole, coopération et mutualité, famille paysanne et forêt paysanne) se réuniront aussi à cette occasion. Parmi les nombreux problèmes qui seront étudiés par ces Commissions, on relève notamment ceux posés par les résultats d'une enquête, auprès des principales organisations nationales de producteurs de lait en Europe sur l'évolution future du prix du lait.

DANS LA METROPOLITE

L'actualité agricole de ces temps derniers a été dominée par le problème de la fixation du prix du blé.

En effet, après avoir été examiné le 23 août, en conférence interministérielle, par les différents ministres chargés des questions économiques (M. René Mayer, ministre des Finances et des Affaires Economiques, P. Himlin, ministre du Commerce et des Relations Economiques extérieures, L. Louchet, ministre de l'Industrie et de l'Énergie, Antier, ministre de l'Agriculture, et Gaillard, secrétaire d'État à la présidence du Conseil), le prix du blé a été discuté, le lendemain 21 août, par le Comité National des prix qui est, on le sait, appelé à donner son avis sur la question avant qu'une décision définitive soit prise par le Gouvernement.

Notons d'ailleurs que le Comité des Prix n'a pu parvenir à un accord, les voix s'étant dispersées sur quatre prix s'élevant entre 2.700 fr. et 3.800 fr., le quintal (organisations ouvrières : 3.200; coopérative des consommateurs : 3.350; patronat : 3.575; représentants des agriculteurs et ministre de l'Agriculture : 3.800).

Enfin, le Conseil des Ministres, réuni le 22 août, sous la présidence de M. Vincent Auriol, a décidé de fixer le prix du blé sur la base de 3.445 fr. le quintal, plus une prime exceptionnelle de modernisation de 155 fr. au-delà du 50% sera affecté aux recherches techniques et au développement de l'emploi des semences sélectionnées par l'Association Générale des Producteurs de Blé, sous le contrôle de l'État.

Un projet de loi portant suppression de la taxe de 2 pour cent à l'achat du blé sera déposé, mais la nouveauté affectée au budget annexe des prestations familiales sur les mêmes bases sera portée de 6 à 7 pour cent. Le communiqué publié à l'issue du Conseil des Ministres souligne que cette suppression fait partie d'un ensemble de mesures de révision des marges, taxes et cotisations perçues entre blé et pain que le Gouvernement étudie d'une manière collective, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur le plan de l'approvisionnement en pain des centres urbains.

Certains ont reproché d'être le ministre du « pain-cher ». Je me suis surtout refusé à être le ministre de la carte de pain.

« Croyez-moi, a poursuivi M. Antier, il faut encourager la culture du blé si l'on veut que la France, dans quelques années, ne soit pas dépendante de l'étranger, ce qui serait non seulement dangereux, mais absurde. Le marché mondial du blé, n'offrant pas, en règle générale, des perspectives de prix plus favorables que le marché français. C'est à cet encouragement que correspond la revalorisation du prix de la récolte 1951. La hausse n'est importante que parce que le prix de l'an dernier avait été fixé anormalement bas, en dépit des efforts de mon prédécesseur. »

Evocant ensuite ses intentions et celles du nouveau gouvernement en matière de politique agricole, M. Antier a déclaré : « Pour la première fois, l'agriculture est représentée, au Gouvernement, par un ministre et un secrétaire d'État qualifiés. Nous n'avons nullement l'intention d'en profiter pour faire de ce ministère une machine de guerre contre les autres catégories sociales. Notre intention est au contraire de conformer notre action à un principe élémentaire de bons sens, qui est que, dans un pays où le prix de l'agriculture est bas, en dépit des efforts de mon prédécesseur. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

M. Laurens, secrétaire d'État à l'Agriculture, a pris ensuite la parole pour exposer, sous l'angle technique, les conditions de la fixation du prix du blé, et pour préciser par des chiffres certains points de la déclaration de M. Antier.

Il a d'abord indiqué dans quelle mesure la production de 1951 (70 à 71 millions de quintaux pour une surface emblavée de 4.110.000 ha) se trouve être très inférieure aux prévisions du plan de modernisation : 88 millions de q. pour une surface emblavée de 4.530.000 ha en 1951 ce qui représente un déficit de 82 millions de q. pour une superficie de 425.000 ha.

« C'est avec plaisir que nous avons appris par la lecture du « Journal Officiel de la R. F. », la nomination de notre président, M. Georges Vacherot, de MM. Féréd Baccouche et Rémy Christian, vice-présidents et de divers autres membres de l'U.T.-C.G.A. Nous nous félicitons de la liste complète des promotions au titre de la Tunisie et à tous nos adresses nos plus vives félicitations. Tous les agriculteurs seront d'accord avec nous, en cette occasion, nous adressons tout particulièrement nos compliments à M. Randegger dans l'activité soutenue et le plus large esprit de compréhension dans les hautes fonctions de Chef du Crédit et de la Mutualité à la Direction des Finances ne cesse d'apporter à tous nos agriculteurs l'aide la plus efficace. »

Nous sommes également certains de traduire ici le sentiment de tous en priant Mlle Cordier, directrice de l'Institut Arloing, d'accepter nos sincères félicitations. Il n'est pas un agriculteur en Tunisie qui n'ait eu à sa louange et de son dévouement pour le maintien en bon état de nos élevages.

Au grand officier : Christian Rémy, à Moulinsville-Sfax-Nord; René Louis, directeur de l'École Coloniale d'Agriculture; Pagnola Théophile, professeur de zoologie et entomologie agricole à l'École Coloniale d'Agriculture; Slama Moïse, représentant de machines agricoles à Tunis; Zeller Philippe, à Mateur.

Au grade de chevalier : Avadi Zehou, à Sakiet Ez-Zit près Sfax; Azaiz Mustapha ben Hadi Bachi ben Hadi Mohamed, à Soliman; Baccouche Féréd, à Khéridja; Belgarouch Cheikh Ahmed, à Sakiet Ez-Zit; Belkhouja Ahmed, à Souk-al-Arba; Ben Chabane Hadi Chabane Rohia; Vacherot Georges, à Bir-ben Hadj En-Nauri, à Sidi Chaaba-M-Cherga.

Billoud Eugène, à Bordj-El-Amri; Veuve Bouda Bouso, née Fournies Aimes, à KsourEssaf; Cabane Jean-Louis, gérant agricole à Sfax; Charfi Mohamed ben Ahmed ben Hadi; Desseslem, directeur de l'École d'Agriculture de Smeidia; Mlle Cordier Georgette, directrice de l'Institut Arloing; Cordonnier Anatole, ingénieur général de T. M. à Bizerte; Corrach Joseph, à Robaa; Guénod Henri, à Hammamet.

Daoui El Hadj Mohamed ben Hadi Belgacem ben Hadi Mohamed, à Zarzis; Djebrout Ahmed ben Belgacem à Zarzis; Driss Tahar, à Soussa; Fazzizani Noël, à Revail; Garfagnani Aldo, à Bejaoua; Gouffretou Raymond, directeur des oliveraies de Sidi-Chemaki; Gayet Albert, inspecteur des lotissements tunisiens au ministère de l'Agriculture; Ghodmane Homada, à Bekalta; Henry Jacques, ingénieur civil à Grombala; Kad-douf Habib, chef de cabinet au Ministère de l'Agriculture; Lacoury Guy, inspecteur des Forêts; Lafont René, préparateur-chimiste à l'Institut Pasteur; Lemaitre Marcel, à El-Bathan; Lepargneur Fernand, Kléridja; Lescot Daniel, à Hammamet.

Majorelle André, ingénieur en chef du génie rural au ministère de l'Agriculture; Méry Pierre, inspecteur principal de l'Agriculture; Pellevoisin Pierre, gérant agricole du domaine de Potinville; Petit Albert, chef de laboratoire d'histologie, organologie et cryptonomie du service botanique et agronomique de Tunisie; Prenat Jacques, à Siliana; Randegger Roger, chef de service du crédit et coopération, inspecteur général de la Mutualité et de coopération; Tucoo Léon, Arba; Ben Chabane Hadi Chabane Rohia; Vacherot Georges, à Bir-ben Hadj En-Nauri, à Sidi Chaaba-M-Cherga.

« C'est avec plaisir que nous avons appris par la lecture du « Journal Officiel de la R. F. », la nomination de notre président, M. Georges Vacherot, de MM. Féréd Baccouche et Rémy Christian, vice-présidents et de divers autres membres de l'U.T.-C.G.A. Nous nous félicitons de la liste complète des promotions au titre de la Tunisie et à tous nos adresses nos plus vives félicitations. Tous les agriculteurs seront d'accord avec nous, en cette occasion, nous adressons tout particulièrement nos compliments à M. Randegger dans l'activité soutenue et le plus large esprit de compréhension dans les hautes fonctions de Chef du Crédit et de la Mutualité à la Direction des Finances ne cesse d'apporter à tous nos agriculteurs l'aide la plus efficace. »

Nous sommes également certains de traduire ici le sentiment de tous en priant Mlle Cordier, directrice de l'Institut Arloing, d'accepter nos sincères félicitations. Il n'est pas un agriculteur en Tunisie qui n'ait eu à sa louange et de son dévouement pour le maintien en bon état de nos élevages.

Au grand officier : Christian Rémy, à Moulinsville-Sfax-Nord; René Louis, directeur de l'École Coloniale d'Agriculture; Pagnola Théophile, professeur de zoologie et entomologie agricole à l'École Coloniale d'Agriculture; Slama Moïse, représentant de machines agricoles à Tunis; Zeller Philippe, à Mateur.

Au grade de chevalier : Avadi Zehou, à Sakiet Ez-Zit près Sfax; Azaiz Mustapha ben Hadi Bachi ben Hadi Mohamed, à Soliman; Baccouche Féréd, à Khéridja; Belgarouch Cheikh Ahmed, à Sakiet Ez-Zit; Belkhouja Ahmed, à Souk-al-Arba; Ben Chabane Hadi Chabane Rohia; Vacherot Georges, à Bir-ben Hadj En-Nauri, à Sidi Chaaba-M-Cherga.

« C'est avec plaisir que nous avons appris par la lecture du « Journal Officiel de la R. F. », la nomination de notre président, M. Georges Vacherot, de MM. Féréd Baccouche et Rémy Christian, vice-présidents et de divers autres membres de l'U.T.-C.G.A. Nous nous félicitons de la liste complète des promotions au titre de la Tunisie et à tous nos adresses nos plus vives félicitations. Tous les agriculteurs seront d'accord avec nous, en cette occasion, nous adressons tout particulièrement nos compliments à M. Randegger dans l'activité soutenue et le plus large esprit de compréhension dans les hautes fonctions de Chef du Crédit et de la Mutualité à la Direction des Finances ne cesse d'apporter à tous nos agriculteurs l'aide la plus efficace. »

Nous sommes également certains de traduire ici le sentiment de tous en priant Mlle Cordier, directrice de l'Institut Arloing, d'accepter nos sincères félicitations. Il n'est pas un agriculteur en Tunisie qui n'ait eu à sa louange et de son dévouement pour le maintien en bon état de nos élevages.

Cinq commissions spéciales (économie rurale, technique agricole, coopération et mutualité, famille paysanne et forêt paysanne) se réuniront aussi à cette occasion. Parmi les nombreux problèmes qui seront étudiés par ces Commissions, on relève notamment ceux posés par les résultats d'une enquête, auprès des principales organisations nationales de producteurs de lait en Europe sur l'évolution future du prix du lait.

MM. ANTIER et LAURENS COMMENTENT LE NOUVEAU PRIX DU BLE

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

Insistant sur ce dernier point, le ministre a confirmé la promesse contenue dans la déclaration d'investiture de M. Pleven : priorité sera donnée aux exploitants agricoles dans le deuxième plan de modernisation. « C'est en effet indispensable, a déclaré M. Antier, la part de l'agriculture, dans ce deuxième plan, n'ayant jamais excédé jusqu'alors le dixième des crédits d'investissement, alors que plus du tiers de la population française vit directement de l'agriculture et qu'un immense effort d'équipement reste à réaliser. »

MADAME CAULLOUX est nommée CHEVALIER de la LEGION D'HONNEUR

Le monde agricole de Tunisie se réjouit d'une façon toute particulière en apprenant la nomination de Mme Maurice Caulloux au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

En tant qu'agriculteurs, nous ne saurions oublier en outre les inappréciables services que Mme Caulloux continue à rendre à la cause agricole aussi bien dans la continuation de l'œuvre de Maurice Caulloux que dans l'aide substantielle qu'elle ne cesse d'apporter aux organismes de recherche scientifique.

MM. ANTIER et LAURENS COMMENTENT LE NOUVEAU PRIX DU BLE

surface emblavée de 4 660 000 ha en 1952.

Par ailleurs, a déclaré M. Laurens, la collecte de cette année est estimée à 47 ou 48 millions de q. (contre 54 en 1950), alors que les besoins se chiffrent comme suit : 50 millions de q. pour la France métropolitaine; 2.500.000 q. pour les territoires d'outre-mer; 2 millions de q. pour couvrir le déficit nord-africain, soit 1.100.000 q. qui représentent un contingent de 1 million d'exportation dans le cadre de l'accord international sur le blé.

« Ces chiffres, a souligné le Secrétaire d'État, démontrent la nécessité de consacrer des surfaces plus importantes à la culture du blé. Or, ces surfaces ont diminué de 1 million d'hectares depuis l'avant-guerre. »

M. Laurens a ensuite rappelé les conditions dans lesquelles sont calculés les frais de production à l'ha. et fait un historique rapide des discussions qui ont abouti à la fixation du prix de 3.445 fr. Il a notamment indiqué que le Comité des Ministres a tenu compte, dans sa décision, des travaux de l'O.N.I.C. qui permettent l'établissement d'un prix aux environs de 3.567 fr. Pour des raisons d'équilibre entre productions, il doit s'agir sans doute de la repercuter au prix du blé sur celui des oléagineux et autres produits agricoles. Mais, en ce qui concerne le blé, il faut tenir compte de la hausse excessive des fermages. Le Conseil a toutefois estimé qu'il ne fallait pas dépasser une base de 3.445 fr. par quintal. Mais, compte tenu de la mauvaise récolte et de

TRACTEURS

# DAVID BROWN

Tracteurs à roues CROMMASTER 25/35 CV  
MOTEURS ESSENCE OU PETROLE 4 L. 5 à l'heure  
MOTEURS DIESEL ..... 2 L. 25 à l'heure

avec leur gamme inégalable d'outils portés à relevage hydraulique et leurs remorques 3 T à basculement hydraulique vers l'arrière et sur les deux côtés

Tracteurs à chenilles TRACKMASTER 35/40 CV  
MOTEURS ESSENCE, PETROLE ou DIESEL

BATTEUSES

# K U H N

Modèles renforcés pour l'Afrique du Nord

TYPE B. 60..... 6 quintaux à l'heure  
TYPE B. 80..... 9 quintaux à l'heure

Disponible sauf vente

## SOCIÉTÉ

# CLAUDE BONNIER

14, Avenue de Carthage, TUNIS — Tél. 05.61

# TRIBUNE LIBRE Le Coton en Syrie et au Liban

Nous tenons à bien préciser que les articles paraissant dans cette rubrique n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs et que les opinions émises ne sont pas forcément les nôtres.

## CAS PARTICULIERS DE PUIITS

Je voudrais aujourd'hui vous citer, à titre d'indications, quelques cas particuliers de puits.

A. avait un puits creusé à 20 mètres et d'après lui il ne donnait pas assez d'eau; il eut l'idée de l'approfondir de cinq mètres, il ne donnait pas davantage. Il l'approfondit encore de cinq mètres, ce qui faisait trente mètres; là, il tomba dans des cavités souterraines et perdit son eau. C'est alors qu'il vint me trouver, mais je lui dis : « C'est avant qu'il fallait me faire signe, peut-être l'aurait-on approfondi de deux mètres, voyant qu'il ne donnait pas davantage, on se serait arrêté là, aujourd'hui votre puits est perdu. »

B. a une orangerie et deux puits dans la nappe. Le niveau d'eau ayant baissé sérieusement, les arbres étaient dans un piteux état. B. vint alors me chercher. Examen des lieux : il y a bien une nappe profonde, mais il ne faut pas y compter; il faut améliorer au moins le meilleur puits, l'approfondir de deux mètres et faire deux petites galeries orientées; comme on raffale peut-être un peu l'eau du voisin, mais... il peut en faire autant. Il n'y a pas d'autre procédé pour augmenter le débit; l'eau est trop précieuse dans ce pays.

C. a un puits creusé à 52 mètres et à sec. Le propriétaire m'a dit : « Autrefois, j'ai vu ce puits plein jusqu'au bord. » Examen des lieux : le puits n'est ni sur un courant, ni sur une nappe; mais dans des terrains gréseux perméables; il n'est alimenté en bonne pluviosité que par l'épave des collines voisines. Aujourd'hui, rien à faire, il faut attendre la pluie.

D. chez qui j'avais fait faire avant la guerre un puits d'eau douce — c'était à considérer car il avait deux puits salés inutilisables — mais mon puits est devenu, plus tard, séché lui aussi. Examen des lieux : la couche d'eau douce ayant disparu par suite de la sécheresse, le puits ne donnera à nouveau de l'eau douce qu'après une bonne pluie.

E. faisait du gros jardinage, mais avait un puits bizarre; bien qu'il soit au milieu d'un champ, l'eau passait à côté; examen du puits : peu profond du reste, je vis du côté de l'arrivée de l'eau dans le mur un trou comme en font les maçons pour poser le madrier. « Mais, et ça, dis-je, est-ce que ça traverse le mur ? »

Nous recevons d'un de nos lecteurs de Beyrouth l'étude suivante que nous sommes heureux de publier à une époque où la culture du coton prend en Afrique du Nord une extension de plus en plus grande.

Le coton constitue la fibre la plus facile à produire en quantités importantes. En effet, la laine et la soie exigent la pratique de l'élevage, donc du temps et des frais. Quant au lin, il ne pousse que dans les pays à climat tempéré et sa production plus limitée est, de ce fait, plus chère.

Pour ces raisons mêmes, le coton est sujet à des variations brusques de production suivant la demande du moment. Sa culture est fort ancienne puisqu'elle donnait lieu déjà à une industrie importante aux Indes 1500 ans avant Jésus-Christ. L'histoire nous dit même que les Indiens ont assésé la culture lors de la découverte de l'Amérique par les caravelles espagnoles.

La production mondiale est à l'heure actuelle :

U.S.A. : 60 % (dont 1/3 pour le seul Etat du Texas). Indes : 20 % - Egypte : 10 % - Autriche : 10 %.

Le coton brut est composé de 35 % de fibres (avec un maximum de 38 à 40 %) et de 65 % de graines dont 1/5 d'huile. On classe les fibres en courtes (de 18 à 25 mm.) et longues (de 25 à 40 mm.).

**HISTORIQUE**

Le coton « Baladi » (Gossypium Herbaceum Asiaticum) non irrigué, à fibre courte et peu soyeuse, a remporté bas, est cultivé en Syrie depuis fort longtemps. Dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, Mehmet Ali fit venir des cultivateurs syriens pour améliorer la culture du coton, en Egypte.

Mais vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les filatures de Cilicie et des Indes furent l'industrie artisanale syrienne et entraînent une importante diminution de la culture.

Dès l'arrivée des Français, en 1920, les cours mondiaux du coton les poussèrent à encourager cette culture, et des essais sporadiques réduits et mal entrepris furent tentés un peu partout (Tyr, Akkar, Djableh, etc.). Après quelques années de tâtonnements, des essais plus vastes et plus scientifiques furent tentés à Djableh (25 km. au sud de Lattaquieh) de 1925-1932, sur l'initiative de la Chambre de Commerce de Mulhouse.

Dès 1928, deux variétés étaient sélectionnées et recommandées « Texas Long Star » pour culture non irriguée, et « Sakellariades », d'Egypte pour culture irriguée.

En 1925, la famille Tabet fait venir 3 ouvriers spécialistes d'Egypte pour des essais avec irrigation sur 20 ha. à Mecherif (20 km. à l'est de Homs) avec toutes les bonnes variétés égyptiennes. Les résultats ne furent pas très encourageants, car les variétés égyptiennes sont trop tardives.

Pendant la dernière guerre, la culture du coton fut reprise, surtout avec des restes de graines de « Texas Long Star ». Après 1946, de nouvelles graines furent importées régulièrement. L'année 1949-50 vit enfin une grande extension de culture du coton, dont la récolte rapporta à la Syrie 300 millions de livres syriennes.

**CULTURE**

La culture demande 7 à 8 mois sans gelée, avec une température élevée, une humidité assez forte dans le sol au printemps et moindres en automne au moment de la fructification. Les terrains cotiers de Syrie et du Liban, les plaines de Syrie avec Homs, Hama, Alep, les bords de l'Euphrate. La Bekaa dont la longueur de saison entre les gélées de printemps et d'automne sont variables constitue nettement la limite de culture.

La culture peut se faire soit sèche, soit irriguée.

**Sèche.** — En terre profonde, fraîche, bien labourée. Semences en avril. Rendement en labour sans bœufs, 200 à 500 kg. à l'hectare. Rendement en labour au tracteur, 500 à 800 kg. à l'hectare.

**Irriguée.** — Le rendement passe alors de 1.500 à 2.000 kg. à l'hectare. Ce rendement peut être augmenté avec l'usage d'engrais chimiques, et dans de bonnes conditions, atteindre même 3.500 kg. à l'hectare de coton non égrené. Les prix, l'année dernière, étaient de 70 piastres syro-libanaises le kg. en septembre, 90 piastres le kg. en octobre, 130 piastres le kg. en novembre, et ont même atteint 150 à 160 piastres le kg. durant l'hiver, ce qui a provoqué « la fièvre du coton » en Syrie et au Liban où la spéculation cotonnière bat son plein.

**Préparation du sol et semence.** — Le coton exige une terre bien préparée avec labour profond au tracteur l'été précédent, deux labours légers au printemps, puis plantation en avril à 15 à 30 cm. de semences sont espacées à l'hectare. Les graines sont mises dans le sillon une à une à 6 ou 8 cm. de profondeur derrière tracteur. Dans les petites cultures soignées, les graines sont semées à la méthode égyptienne : 5 à 7 graines par poquet, avec des intervalles de 35 cm. entre les poquets et 70 à 80 cm. entre les rangs.

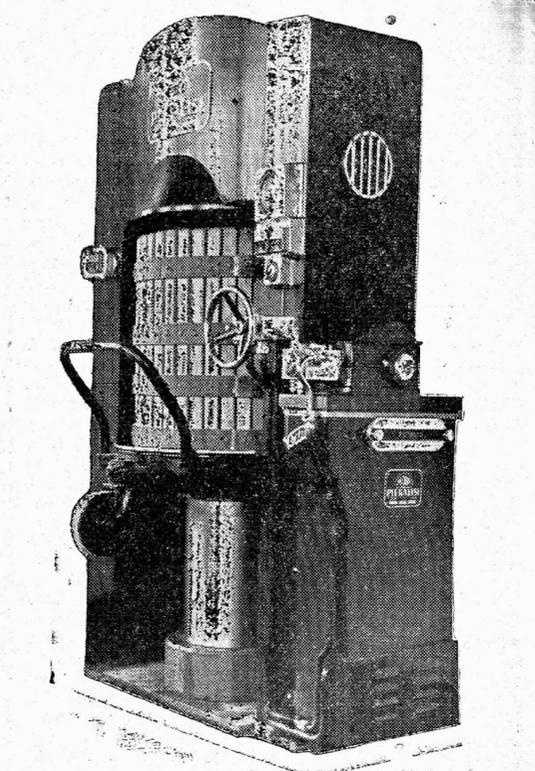
**Éclaircissage et irrigation.** — Après la levée, quand les plants ont 25 cm. on procède à l'éclaircissage, ne laissant que deux plants par poquet, et dans les plantations en ligne, un plant tous les 20 cm.

Le coton irrigué reçoit de 3 à 8 irrigations durant la saison, suivant la qualité du sol et les disponibilités en eau. En Syrie, des installations de pompage extrêmement coûteuses et puissantes, ont été faites à Hama et sur l'Euphrate. A Hama, certaines installations montent à l'eau à 45 m. au-dessus du niveau de l'Oronte au moyen de trois moteurs de 480 CV. chacun, couplé à de puissantes pompes centrifuges qui refoulent l'eau dans des tuyaux en fonte de 50 cm. de diamètre.

Les cours du coton sont en baisse, et il est craint que certaines des entreprises se trouveront dans une situation financière difficile au moment de la récolte. N'empêche que d'énormes superficies nouvelles sont maintenant irriguées en Syrie, et de ce fait, le potentiel de production de cultures irriguées se trouve fortement accru.

# OLEICULTEURS-VITICULTEURS

La Superpresse « SIMPLEX » équipée pour l'huile et le vin.



AGENCE PIERALISI G. E. R. I. : 7, Rue Pierre-Curie, TUNIS — Tél. 18.46

# OLEICULTURE

**LA PRODUCTION D'HUILE COMESTIBLE AU PORTUGAL.**  
La production d'huile comestible au Portugal pour la campagne 1950-51 a été assez favorable, atteignant 43 millions de litres. Grâce aux stocks qui s'élevaient à 22 millions de litres, les besoins intérieurs seront couverts et même l'exportation sera possible.

Toutefois, le « Journal de Commerce » signale la situation difficile des raffineries d'huile en raison du prix élevé des olives, exigé par les producteurs.

**LA CONFERENCE INTERNATIONALE D'OLEICULTURE AURA LIEU LE 8 OCTOBRE A NICE.**  
Nous relevons dans la revue « L'OLIVIER » que la date de la tenue de cette Conférence a été définitivement fixée au 8 octobre prochain. La Conférence se prolongera vraisemblablement jusqu'au 12 octobre.

Les gouvernements des pays oléicoles vont être invités, par les soins du Président de la Fédération Internationale d'Oléiculture, à désigner leurs délégués. Le Secrétaire général de la Société Nationale d'Oléiculture de France et de l'Afrique du Nord est chargé de l'organisation de la Conférence.

On sait que cette Conférence doit s'occuper essentiellement de problèmes économiques, et notamment de l'Accord méditerranéen.

# Le Prix du Blé dans la Métropole

PRÉCISION OFFICIELLE

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Le « Journal Officiel » vient de publier une série de textes relatifs à la détermination du prix du blé et des céréales secondaires, qui viennent préciser les conditions dans lesquelles ce prix ont été fixés, ainsi que les modalités de paiement, de stockage et de rétrocession des céréales.

Le premier de ces textes modifie le décret du 22 mars 1947, relatif à la fixation du prix du blé, lequel prévoit la possibilité d'une révision du cadre des éléments du prix de revient.

Le « Journal Officiel » publie également un arrêté fixant les éléments constitutifs du prix de revient à l'hectare de blé de la récolte 1951. Comparé à celui de l'année dernière, ce cadre ne fait apparaître aucune modification pour le poste « Main-d'œuvre, attelages et force mécanique », il comporte par contre une augmentation pour les postes « amendements et engrais », « charges diverses (fermage) », « Amortissement et renouvellement du matériel » (6% au lieu de 5%), « Frais généraux et divers » (14% au lieu de 13%), « Intérêt des capitaux engagés » (5% au lieu de 4%). Les autres postes demeurent inchangés.

Un second arrêté fixe la valeur de ces divers éléments constitutifs du prix de revient d'un hectare de blé, et fixe à 16 quintaux 25 le rendement forfaitaire moyen devant servir à calculer le prix du quintal.

Enfin, un décret fixe les prix et les modalités de paiement des céréales pour la campagne 1951-52. On sait que ces prix s'établissent comme suit :

Blé. — 3.445 fr. le quintal à la production (pour un poids spécifique compris entre 74,300 et 75,499 kg.) plus une prime exceptionnelle de modernisation de 155 fr. par quintal.

Céréales secondaires. — 2.700 pour le seigle; 2.300 pour l'avoine; 2.400 fr. pour l'orge; 2.232 fr. pour l'escourgeon et 3.200 fr. pour le maïs.

Le décret prévoit qu'à ces prix pourra être appliquée une prime de qualité dont le taux — librement débattu entre acheteurs et vendeurs — ne pourra pas excéder 15% du prix de base pour le seigle et l'avoine, 25% pour l'orge, l'escourgeon et le maïs.

Ce texte s'applique aux départements algériens pour le blé et l'orge. Un arrêté du Gouvernement Général de l'Algérie fixera les prix des céréales secondaires autres que l'orge.

— Sons et issues. — Leur prix-limite de vente est fixé à 1.700 fr. le quintal.

# LA VIE COOPERATIVE

**COOPERATIVE DES ELEVEURS DE MOUTONS**

Réunion du Conseil d'Administration

Dans sa séance du 3 septembre dernier, le Conseil a constaté avec satisfaction que, les formalités de constitution étant terminées, la Coopérative possède maintenant une existence légale, lui permettant de fonctionner. Elle sera sous peu à même de commercialiser les produits de ses adhérents tant à l'exportation que sur place. Un avis ultérieur en avisera les éleveurs.

Le Conseil d'Administration étudie également la possibilité de stocks et de warrants des laines permettant ainsi aux éleveurs de vendre aux époques les plus favorables.

Il fait appel à tous les éleveurs, afin qu'ils adhèrent en masse à ce nouveau groupement dont la seule ambition est de travailler au mieux de leurs intérêts.

**COOPERATIVE DES ELEVEURS DE PORCS**

A la veille de la prochaine campagne, la Coopérative croit devoir mettre les éleveurs en garde contre les manœuvres éventuelles de certains commerçants qui ont le plus grand intérêt à essayer de la discréditer.

Elle fait appel à tous ses adhérents pour qu'ils continuent, comme par le passé, à lui réserver leurs produc-

# LE MARCHÉ INTERNATIONALE DES CEREALES

Il est maintenant possible de se faire une idée assez complète des récoltes et des disponibilités du marché international des céréales. Si l'on tient compte des excédents de la dernière récolte, la situation ne donne guère à aucune inquiétude aux Etats-Unis, même si les récoltes de blé sont, cette année, légèrement inférieures aux 27 millions de tonnes, ce qui n'est pas encore tout à fait certain. On sait, par ailleurs, que le Canada a enregistré des rendements records et que les prévisions de récoltes sont normales en Australie et même en Argentine.

Voici, en outre, quelques renseignements sur les résultats attendus dans la plupart des pays européens. A côté de la France, seulement la Grande-Bretagne, l'Italie, la Hollande et l'Irlande comptent sur des récoltes de blé inférieures à celles de l'année dernière. La différence atteint approximativement 10% pour les trois premiers pays. Quant aux autres, ils ne jouent pas un grand rôle sur le marché. L'Allemagne occidentale, le Danemark, la Norvège et la Suède signalent des récoltes identiques à celles de 1950, qui ont été assez satisfaisantes. Des rendements supérieurs, plus ou moins considérables, sont prévus dans tous les pays de l'Europe orientale, à l'exception de la Tchécoslovaquie. La situation semble être particulièrement favorable en Espagne où la nouvelle récolte de blé serait la plus importante enregistrée depuis le début du siècle. Au Portugal également, on dépasserait nettement la moyenne des années d'après-guerre. La Yougoslavie, de son côté, espère avoir surmonté une partie de ses difficultés et compte à ce sujet sur des rendements satisfaisants. Pour la Grèce et l'Autriche, les renseignements sont optimistes. En ce qui concerne, enfin la Suisse, on prévoit une récolte optimale, mais une quantité plus faible, soit 190.000 tonnes de blé contre 227.000 tonnes l'année dernière.

Il n'est pas sans intérêt de souligner que pratiquement tous les pays européens, à l'exception de la France, de la Yougoslavie, resteront en 1951-52, importateurs nets de blé, pour des quantités importantes. La Grande-Bretagne, l'Allemagne occidentale et l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Grèce, le Bénin, la Suisse et les pays scandinaves n'achètent que des quantités plus faibles.

A présent, le marché international des céréales fait preuve d'immobilité. Les raisons de hausse et de baisse s'équilibrent et les milieux professionnels semblent incapables de prévoir l'évolution future. D'un côté, il y a un approvisionnement mondial assez satisfaisant, de l'autre, une tension internationale plutôt renforcée.

Angleterre, on est assez pessimiste. En raison de conditions atmosphériques défavorables, les récoltes de blé sera cette année d'environ 500.000 tonnes inférieure au résultat de 1950. Cette quantité, qui correspond aux besoins annuels d'un million d'habitants, devra être importée en supplément. En Allemagne, par contre, on considère dans les milieux officiels que l'approvisionnement du marché en céréales panifiables est assuré pour 1951-52, compte tenu des importations probables. Néanmoins, à cette occasion, que les céréales sont utilisées en Allemagne dans un assez large mesure pour l'enrichissement des porcs. Le Gouvernement vient d'allouer aux éleveurs de porcs, à cette fin, 100.000 tonnes d'orge au prix de 4,125 fr. le quintal franc net. Pour les importations de céréales, qui sont réduites en raison de la mesure prise, on constate des tendances à la concentration, c'est-à-dire que les différentes sociétés forment peu à peu

**SAPE AGRICULTEURS!**

En passant votre commande de SUPERPHOSPHATE DE CHAUX MINÉRAL 16 % N'oubliez pas de demander la poudre anti-carie

**"CUPROCAR"**

à base de chlorure cuivrique le plus efficace et le plus économique des traitements à sec contre la carie des blés et le charbon de l'orge et de l'avoine

Chez tous nos agents et revendeurs et à la SAPE, 18, avenue de Carthage, Tunis. Tél. 00.49.

**VOUS ACHETEZ**

vos camera ou projecteur muet ou sonore chez les spécialistes du cinéma amateur :

**PHOTO-CINÉMA**

6, rue d'Alger — TUNIS

**PHOTOMATON**

Place de la Résidence — TUNIS

Grand choix de caméras projecteurs et accessoires

Importante cinémathèque muette et sonore en location

**FACILITES DE PAYEMENT**

**MEFIEZ - VOUS DES APPARENCES**

Achetez un bon poste PHILIPS sur secteur ou sur batterie 6 Volts et mixte Chez **DIONISIO Frères** 49 bis, r. de Serbie TUNIS (en face de l'église St-Joseph) Facilités de paiement

N. B. - Grand choix de machines à coudre et glacières GEM

**LA KOCHIE**

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

UNE POLITIQUE DE LA PRODUCTION FOURAGERE

Dès lors, la Kochia n'est plus que le point de départ d'un débat qui s'étend.

« A l'issue d'un récent voyage en Tunisie, nous raconte M. Valdeyron, l'excellent agronome Amoudt formulait les bases d'une véritable politique de la production fourragère, par un programme en dix points sur lesquels la Conférence de Rome du 8 juin de cette année doit nous fixer avec plus de précision. Mais dès maintenant, il nous paraît bon d'en rappeler les grandes lignes, telles que nous les résumons avec M. Amoudt.

« Il faut d'abord connaître la charge optimum en têtes de bétail par hectare.

**COLONS**

Profitez au maximum des Orages en retenant l'eau de pluie dans les cuvettes que vous pourrez faire avec les

**«Charrues Gaufreuses»**

Ets Jean BOULAIRE & Cie

30, Rue Massicault — 24, Avenue Gambetta

Téléphones : 70.60 et 56.13

TUNIS

**WINPOWER**

met à votre service l'énergie du vent sous forme de courant électrique Batteries insulfatées « HYDRA »

Postes T. S. F. « Amplix » pour le Bled équipés d'un bloc vibreur 6, 12 ou 32 volts Mollory américains d'origine

Réfrigérateur à pétrole et électrique

« POIRSON »

AGENT POUR LA TUNISIE : L. PABION

32, avenue de Paris, TUNIS — Tél. 41.43

**AGRICULTEURS!**

Avec l'irrigation en pluie, vous économisez 50 % de la consommation.

Vous diminuez la main-d'œuvre et obtenez des produits meilleurs.

CONSULTEZ L'EXPERT POUR LES APPAREILS D'IRRIGATION EN PLUIE

Pour tous renseignements, s'adresser au journal

« LA TUNISIE AGRICOLE »

et sa réparation au cours de l'année en fonction de la « surcharge », ou, au contraire, des étapes successives de l'amélioration. Il faut naturellement, chaque instant et par tous les moyens, utiliser les données ainsi obtenues, en vue d'une évolution aussi favorable que possible des ressources pastorales.

**IL FAUT ENCORE.....**

« Il faut ensuite trouver les meilleures formules de production et de conservation de masses fourragères de réserve, en commençant par les dispositions de cette production sous faibles disponibilités en eaux d'irrigation, au lieu de les consacrer à concurrencer des cultures fruitières que nous réussissons parfaitement au sec. Eviter les dépenses naturelles aussi, qui ces réserves seraient mises à moment opportun, à la disposition des troupeaux.

« Il faut encore tenir compte des besoins nouveaux qui seront créés par l'amélioration des pâturages; rien de ce qui se fait actuellement en matière de lutte contre l'érosion ou de reboisement, non plus que de politique sociale ou artisanale, par exemple, ne suffirait à faire face à ces besoins.

**LE FOND DU PROBLEME**

Nous voici loin, allez vous dire, de la « Kochia indica Wright » et de son introduction en Tunisie. Peut-être, mais l'occasion était trop belle de jeter un coup d'œil d'un peu plus haut sur une question à laquelle l'acclimatation éventuelle de l'herbe miraculeuse se rattache sans aucun effort, au moment opportun, à la disposition des troupeaux.

« Si nous ne voulons pas appliquer ce programme, si nous nous bornons à critiquer systématiquement en nous refusant à tout effort constructif, il ne faudra pas attendre d'une herbe, quelle soit ou non miraculeuse, qu'elle vienne sauver toute seule le troupeau tunisien. En pareille matière, en effet, IL N'Y A PAS DE MIRACLE. Il n'y a que le travail patient, dans la concordance et la bonne volonté. »

(propos recueillis par J.-R. M.)

**LE COIN DU VITICULTEUR**

**LE MAUVAIS TEMPS PARALYSE LES VENDANGES**

Les associations viticoles signalent que le mauvais temps retardé les vendanges dans toutes les régions de production. Ce retard sera même vraisemblablement beaucoup plus important que celui qui avait été primitivement escompté. A la pluie persistante se sont, en effet, comme il était à craindre, ajoutées des attaques de maladies et de parasites.

**PROCHAIN CONGRES DE L'OFFICE INTERNATIONAL DU VIN**

La 31<sup>e</sup> session officielle plénière de l'Office International du Vin s'ouvrira le 10 septembre prochain à Madrid et ses travaux se poursuivront à Lisbonne et à Porto, jusqu'au 22 septembre, annonce-t-on au siège de l'Office, à Paris.

L'ordre du jour de cette prochaine session comprend notamment : l'unification des méthodes d'analyse et d'appréciation des vins, la situation de la viticulture dans le monde, la coopération scientifique et technique en matière d'œnologie, l'édition d'un atlas universel de la vigne et du vin.

**M. PIERRE MARTIN PARLE DU PROBLEME VINICOLE**

Devant les représentants des caves coopératives du Var, M. Pierre Martin, président de la C.G.A. et de la Fédération nationale des coopératives viticoles a évoqué le problème du vin.

Après avoir rendu hommage au gouvernement et à M. Pflimlin, ministre de l'agriculture, qui ont respecté l'engagement pris de ne pas mettre sur le marché les excédents de vin, il a demandé aux viticulteurs de faire preuve de discipline et de confiance. Le plan préconisé par les associations viticoles, a-t-il déclaré, permettra d'éviter dans l'avenir l'effondrement des prix comme il a été évité depuis le début de la campagne, et réalisera une meilleure qualité du vin.

Si le prix-plancher de 290 fr. a été rarement atteint, les mesures adoptées ont permis d'obtenir le prix moyen de 270 fr.; sans elles, a souligné M. Martin, le prix du vin aurait été de 200 fr.

**Travaux et fournitures pour amateurs**

**M. MAURER**

Photographe - Portraitiste

**SPECIALITES DE PHOTOS D'ENFANTS**

5, Rue St-Charles - Tunis

Téléphone 26.20

**LE JARDINIER HABLE**

Graines potagères et fleurs en sachets colorés

VILLEFRANCHE (Rhône)

Conditions intéressantes aux revendeurs

**VITICULTEURS!**

N'attendez pas vos vendanges pour la réparation de vos machines.

**Ph. LOSARDO**

45, rue Thiers - Tél. 41-97

**ACHETEZ UN PHILIPS**

la meilleure poste

Chez **GHIANI**

5, Av. de Carthage TUNIS

la meilleure spécialité

**PHILIPS**

Postes PHILIPS à batterie 6 volts fabrication Hollandaise Lampes Philips 6, 12, 24 et 32 volts pour Wincharger

# COURS ET MERCURIALES

Les cours publiés ci-dessous sont en francs par quintal métrique de produits bruts, et ne sont valables que pour les dates précises.

## FRUITS ET LEGUMES

**ETRANGER**  
Les prix indiqués sont ceux pratiqués dans la vente des grossistes aux détaillants et non dans la vente des importateurs aux grossistes.  
**GRANDE-BRETAGNE**  
(Londres 19 au 28 août)  
**Agrumes**  
Oranges : Le cours des oranges a subi au cours de cette dernière quinzaine une certaine baisse dont la cause semble être la présence de quantités importantes de poires. Les prix pratiqués pour les oranges d'Afrique du Sud : « Outspan » « Navel » la caisse de 80 à 360, 1504 à 2209 fr.  
Citrons : d'Afrique du Sud, la caisse de 126/420, 1.287 à 2.209 fr.  
**Fruits Exchange (Spiralfields Market)** vente aux enchères du 27 août  
Oranges : du Brésil « Paras » 176 à 252, 1.880 à 2.021 fr.  
**Raisins**  
Les premiers « Régina » d'Italie sont arrivés sur le marché; ils prennent la succession du « Zibibid » et « Sultana » de Chypre de condition irrégulière se sont écoulés avec quelque difficulté sur la fin. Les raisins de serre de Belgique et de Hollande se vendent régulièrement mais sans suite. Les prix pratiqués sont les suivants : d'Italie « Régina », de 59 à 62 fr. la lb; de Belgique « Royal »

## COURS DES VINS

**METROPOLE**  
Cours enregistrés le 30 août Montpellier  
Dans les vignobles on constate des pertes assez sensibles dues aux maladies. Sur le littoral méditerranéen des pertes sensibles sont signalées. Vin rouge 10 degrés, 270 à 300 fr.; 9 degrés 5 à 11 degrés, 270 à 300 fr. selon couleur et qualité. Commission spéciale de cotation des vins de 10 degrés, 290 fr. le degré-hecto, Perpignan  
Sur le marché on constate que les vins libres sont délaissés. Les acheteurs ne veulent pas payer 280 et même 285 fr. pour des vins de consommation courante. Affaires nulles.  
**Perpignan**  
Sète  
Vins de pays, 9 degrés 5 à 11 degrés, 270 à 300 fr. le degré-hecto. Vins d'Algérie : Alger jusqu'à 10 degrés 9, 11 et 12 degrés. Pas d'affaires.  
Oran : 12 à 12 degrés 9, 450 à 470 fr.; 13 à 13 degrés 9, 470 à 500 francs; 13 à 13 degrés 9, 470 à 500 francs; 14 degrés et au-dessus, 500 francs.  
Tunis : pas d'affaires.  
Le degré qui Sète suivant origine. Tous frais en sus.

**L'Office du Vin de Tunisie nous communique le 5 septembre :**  
La hausse du marché est orientée vers la hausse. La température reste défavorable et fort capricieuse. On se retrouvera, en fin de vendanges dans une situation à peu près semblable à celle qui existait l'an passé à pareille époque, la diminution de la récolte, la récolte étant compensée par le report de 1950. Toutefois, le prix de revient du vin ayant sensiblement augmenté chez le producteur, le consommateur devra en supporter l'incidence. Il pourra en résulter une diminution de la consommation. Les autres denrées alimentaires restent à nouveau élevées.

**ALGERIE**  
(Communiqué par l'Office du Vin de Tunisie, le 5 septembre)  
A Alger, tendance ferme. Peu de vendeurs disposés à garantir un degré minimum. En Oranie, tendance à la hausse plus accentuée qui fait prévoir des transactions à 400 fr. pour les vins complets et même au-dessus à Mascara pour les vins de 13 à 14 degrés.

**TUNISIE**  
(Communiqué par l'Office du Vin, le 5 septembre)  
Les vendanges seront bien près de s'achever vers le 10 courant. Le degré s'est sensiblement relevé mais les moyennes restent souvent inférieures à 12 dans beaucoup de caves. Tendance très ferme, le prix de 375, départ est acquis. Les vendeurs se tiennent sur la réserve.

## LEGUMES SECS

**Métropole (2 septembre)**  
On espère que la récolte sera d'une manière générale, supérieure à celle de 1950. En commerce, au kilo logé déposé : Haricots rouges type Alger, 65; Flageolets du Maroc, 64 CAF, nouveaux, 70 CAF; Lentilles d'Algérie, nouvelle récolte, 5 mm, 70 CAF; 6 mm, 80 CAF; 7 mm, 90, embarquement prompt, et 63 à 75 et 85 en emb. août; du Maroc, 53. Pois ronds du Maroc, nouveaux, 56.

**Tunisie**  
(Communiqué par la Compagnie Algérienne de Meunerie, le 5 septembre 1951).  
Fèves, 26; Féveroles, 30-30,50; Pois chiches, tout venant, 33-35; Gros caillots, 38-41; Vercois, 30-32; Lentilles blondes, 55-65.

## PORC

**METROPOLE**  
Paris (La Villette, le 30 août)  
On a traité au kilo vif : Porcs extra, 234; première qualité, 215; deuxième qualité, 180; troisième qualité 52.  
Marseille, 31 août. — Porcs chevilles : 195-200; porcs sur pieds : 245-250.

## TUNISIE

Communiqué par la Coopérative des Eleveurs de Porcs de Tunisie : Porcs, premier choix : 180.

# Sous Soleurs

# BERMOND

Modèle SS 2 pour tracteur CATERPILLAR Diesel D4  
Modèle SS 3 » » » D6  
Modèle SS 4 » » » D7

Modèles étudiés d'une robustesse à toutes épreuves

DENT DETUFEUSE SUR DEMANDE

Disponibles, sauf vente entre-temps

## Ets P. PARRENIN

91, Avenue de Carthage — TUNIS

Tél. : 02.06 - 47.19



## LA ROYAL SHOW BRITANNIQUE

Les leçons à en tirer  
Pendant quatre jours s'est tenue, en Grande-Bretagne, l'exposition annuelle d'agriculture connue sous le nom de Royal Show. Cette grande exposition, qui correspond à peu près à une combinaison de notre Salon de la Machine agricole et de notre Congrès général, s'est déroulée cette année à Cambridge devant une assistance considérable. Différence essentielle, malgré tout : la Royal Show ne présente aucun matériel étranger. Cent cinquante mille visiteurs s'y sont rendus dont une forte proportion d'agriculteurs étrangers. Les stands de machines s'étendaient sur 35 hectares et 15 hectares étaient réservés à la présentation des animaux. Parmi ceux-ci notons la présence de 300 bovins, 400 porcs, le développement de la motorisation en Grande-Bretagne.

**LES VACHES ONT AUSSI LEURS « CHAMPIONS »**  
Pour notre point homologué par une Fédération internationale, il est un record qui présente néanmoins un intérêt économique certain. C'est le record mondial de la production de lait, actuellement détenu par une vache canadienne. Au cours de sa cinquième année, traite trois fois par jour, elle produit 16.000 kilogrammes de lait, ce qui représente une moyenne quotidienne atteignant presque 44 kilogrammes.  
Un autre titre de championnat est détenu par une jeune vache de l'Ontario. A l'âge de deux ans, elle avait déjà produit de quoi fabriquer 9.813 kilogrammes de beurre.  
Ces beaux succès mettent en valeur la qualité de l'élevage au Canada, qui possède un troupeau de 4 millions de vaches laitières.

**L'INSEMINATION ARTIFICIELLE DES POULES**  
Le docteur R. F. Gordon, qui dirige un centre d'expériences pour la volaille à Gosport près de Preston, a annoncé récemment que la première grande expérience d'insemination artificielle des poules avait donné des résultats satisfaisants.  
En utilisant huit coqs, 1.200 poules ont été inséminées, là où dans des conditions normales, il aurait fallu 100 coqs. Sur les 16.147 œufs pondus, 6.478 étaient féconds et sur les 5.337 poussins qui ont éclos, 2.545 étaient des poultes.

**Les céréales dans la Métropole**  
8 millions de quintaux de blé de moins qu'en 1950  
La moisson n'a commencé que dans la deuxième quinzaine de juillet avec un retard, selon les régions, de 10 à 20 jours sur une année normale.  
Blé. — L'évaluation de la récolte est de 69.613.000 quintaux, soit 10 % environ de moins que la récolte précédente. Cette diminution est due à une réduction de plus de 100.000 hectares de surface par rapport à l'année dernière, mais surtout à un abaissement du rendement moyen qui sera d'environ 16,50 qx au lieu de 17,8 qx.  
Orges. — Rendement moyen voisin de celui de 1950 : 16 qx contre 16,3 qx. La production d'orge dépasserait légèrement celle de l'année dernière avec 16.047.000 qx contre 15.718.000 en 1950.  
Avoines. — Bien que les surfaces aient encore sensiblement diminué depuis l'an dernier, les évaluations indiquent une récolte supérieure à la précédente; 34.270.000 qx contre 33.050.000 qx.

**Le machinisme en Grande-Bretagne**  
Les visiteurs français ont été frappés par les efforts réalisés par les constructeurs britanniques pour améliorer les méthodes modernes de récolte de fourrage et de conservation de celui-ci. Le séchage est particulièrement à l'ordre du jour alors qu'on commence seulement à s'y intéresser chez nous. Les machines britanniques sont d'ailleurs encore très mal connues en France; une gamme complète comprenant tous appareils à couper, manipuler, charger, élever, presser, ou sécher le fourrage était offert à l'examen des visiteurs de la Royal Show.  
Dans le domaine du tracteur, notions le développement du moteur Diesel, pratiquement absent il y a seulement quelques années. Dix-sept machines nouvelles figuraient cette année à Cambridge, en particulier

# LIVRES ET REVUES

## L'EVOLUTION DU DROIT COOPERATIF DE SES ORIGINES A 1950

par M. Lucien Coutant, lauréat de la Faculté de Paris, Docteur en droit.  
L'auteur, qui exerce la profession d'avocat, s'est spécialisé dans le domaine de la coopération, et sa connaissance approfondie de toutes les questions qui touchent au régime juridique des coopératives de toutes natures lui a permis de les aborder avec compétence.  
L'ouvrage ne constitue pas seulement un exposé de l'histoire du droit coopératif (celui-ci fait l'objet du livre premier), mais surtout (et notamment dans le livre second) un examen minutieux et attentif de son état actuel, de la lumière de la législation des trois dernières années et des projets en attente de discussion et de promulgation.  
L'auteur a multiplié les tables à la fin du volume (table alphabétique, table chronologique, table alphabétique), afin de faciliter la consultation de son ouvrage, ainsi que les références, sous forme de notes en bas de pages, et il y a ajouté une bibliographie très détaillée.  
Cet ouvrage de 376 pages in-8 raisin, est en vente au prix de 750 francs net, chez l'intermédiaire de notre journal : — la Fédération Nationale de la Coopération Agricole, 11 bis, rue Scribe, à Paris; — chez l'éditeur, Editions Marot-Braine, 9, rue de l'Écu, à Reims (C.C.P. Paris 27-60).

## MANUEL DE LA LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES ET DE L'ELEVAGE (Edition 1951)

Les parasites et maladies des plantes et du bétail, leurs symptômes, les moyens classiques et modernes de la lutte. Doses et utilisations des principaux insecticides, fongicides, herbicides, etc., etc. Des tableaux clairs, précis, faciles à consulter.  
Un manuel indispensable pour chaque agriculteur et éleveur.  
Prix de l'exemplaire : 250 francs net. Prix spéciaux pour collectifs (commandes groupées par l'intermédiaire du Centre de Documentation Agricole, 72, avenue Jules-Ferry, Tunis). Exemplaires disponibles de l'édition 1950 (sans partie élevage). Prix réduits : 150 fr.  
« Bulletin Agricole », 26, rue Caporal-Beaux, Casablanca, C/c Ch. Post. Rabat 298-02.

## ENCYCLOPEE FAMILIALE LAROUSSE

L'Amour des Livres  
Dès l'Antiquité il y eut des collectionneurs de livres. On a retrouvé à Herculanum une importante bibliothèque dans la villa des Pison. Nos monastères du moyen-âge eurent le culte des livres. Tout le monde sait l'importance de leurs travaux dans ce domaine. Les manuscrits étaient considérés comme des objets précieux; la bibliothèque des papes, les souverains échangeaient des cadeaux de livres. La Bible de Charles le Chauve, le psautier de Saint-Louis sont parmi nos manuscrits les plus précieux. La « librairie » de Roy Charles V était célèbre; le duc de Berry fut un grand bibliophile; le peintre Fouquet illustra les livres des grands amateurs de son temps.  
Après la découverte de l'imprimerie, les collectionneurs de livres se multiplièrent. Rappelons seulement nos rois de la Renaissance, les noms de Mazarin, Fouquet, Colbert ou XVIII<sup>e</sup> siècle, ceux du Marquis de Méjanes et de Mgr d'Inguimbert, bienfaiteurs d'Aix et de Carpentras, au XVIII<sup>e</sup> siècle d'Aumale, de James de Rothschild ou du baron de Lovenjoul au XIX<sup>e</sup>, pour jalonner l'histoire de cette magnifique tradition.

## GUERIR

à votre santé !...  
...cette aimable expression cache souvent une terrible ironie : que de « santés » perdues au fond de verres trop fréquemment remplis ! Seuls les imbéciles peuvent ignorer que la santé est le bien le plus précieux. Le problème de l'alcoolisme existe. Voici des chiffres brutaux :  
20% des malades hospitalisés,  
50% des aliénés internés,  
30% des délinquants pour coups,  
50% des « écraieurs » de la route.  
75% des parents d'idiot, sont des alcooliques qui souvent s'ignorent.  
...car on peut être alcoolique sans le savoir et sans s'en rendre compte. L'ivresse. Libre à chacun de « boire » ou de ne pas « boire ». Encore convient-il à un être conscient de boire en connaissance de cause et de ne s'intoxiquer que volontairement.  
Que pouvez-vous boire sans nuire à votre santé ?...  
Comment ne plus boire ou comment boire moins ?...  
Vous le saurez en lisant le numéro de septembre de « Guérir », la grande revue des connaissances médicales, actuellement en vente chez votre marchand de journaux. (A défaut « Guérir », 49, avenue d'Iéna, Paris. Joindre 60 fr. en timbres).  
Dans ce même numéro, vous trou-

## FRUITS ET PRIMEURS DE L'AFRIQUE DU NORD

Le numéro 227 de juillet-août 1951 de la « Revue Française de l'Oranger, de l'Arboreticulture Fruitière et des Cultures Irriguées », vient de paraître.  
Au sommaire : Sur la Diagonne électrique des États de Salure et de sécheresse des sables nord-africains. Le greffage du cédratier sur Trichocereus. Destruction de l'oïdium et de l'émulsion dans les vignobles; Mesures de la perméabilité des sols en place avec l'appareil de Muntz modifié. L'oranerie de Perregaux; Les sécateurs pneumatiques à la Foire d'Alger; Le rat blanc; La chronique du C.A.E. : Vers une consociation de fumures. V. Médicale; Syndicat de producteurs d'Agrumes du Département d'Alger. La récolte et le conditionnement des dattes aux États-Unis; Chronique apicole : « L'acariose », maladie des abeilles; La mouche méditerranéenne des fruits; La coloration des oranges sanguines de Malte; Les oranges américaines congelées; La tordeuse orientale du pêcher; La teigne de l'olive; Comment les végétaux assimilent les éléments nutritifs qu'ils retiennent sur leurs racines. V. Industrielle; Divers autres articles extraits de revues françaises et étrangères.

## REVUE DE L'ELEVAGE

Chasseurs ! Sachez vous préserver de la tuberculose !  
Le microbe de la tuberculose est répandu dans tous les organes du lièvre et du lapin de garenne, dans le sang, les sécrétions, les urines, les excréments, le lait, la salive, la face interne de la peau, etc...  
Les chasseurs qui, après avoir dépouillé un lièvre, ressentent des douleurs de la tête et de la colonne vertébrale, de l'abattement, une fièvre de 40 degrés et des sueurs nocturnes sont atteints de la tuberculose.  
Comment pouvez-vous vous préserver de cette maladie contagieuse qui dans les cas graves peut entraîner la mort ?  
« La Revue de l'Elevage » a pensé qu'avant l'ouverture de la chasse, il vous était indispensable de connaître quelles sont les précautions que vous devez prendre pour éviter cette terrible maladie qui est fort heureusement curable si elle est traitée à temps et comme il convient.

## Des Conseils d'Actualité

Vous saurez pourquoi :  
— Il est inutile d'acheter des vaches laitières à grand rendement si vous ne les nourrissez pas convenablement;  
— Il est de votre intérêt de savoir choisir des bœufs; même si votre élevage est orienté seulement sur la production de viande, pensez à la laine;  
— Il ne faut pas employer de chaux vive pour désinfecter votre poulailler;  
— Quand, comment, pourquoi il faut nettoyer le matériel de traite et de lactation;  
— Les poules pondueuses exigent du calcium si vous voulez avoir davantage d'œufs;  
— Il ne faut pas laisser courir les poussins dans l'herbe haute.

## Comment reconnaître la tuberculose bovine ?

Il est presque impossible de reconnaître la tuberculose bovine par le seul examen des animaux. On peut dire aujourd'hui que le diagnostic de cette redoutable maladie qui fait perdre des milliards aux producteurs de lait, repose essentiellement sur la tuberculination.  
Que doit-on penser de cette méthode qui n'est pas toujours soigneusement jugée ? Est-elle infallible ?  
Les critiques portées sur elle sont nombreuses. C'est à toutes ces questions que répond le Professeur A. Brion dans le numéro de mai de « La Revue de l'Elevage ».  
Rappelons qu'à la suite d'un accord spécial entre notre journal et « La Revue de l'Elevage », ceux de nos lecteurs que toutes les questions de l'élevage intéressent et qui veulent se tenir régulièrement au courant recevront gratuitement, sur simple demande adressée de notre part à « La Revue de l'Elevage », 14, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris 2<sup>e</sup>, un numéro spécimen habituellement vendu 100 francs.

## L'OBSERVATEUR AGRICOLE

Au sommaire du numéro 5 : Le discours de Saint-Père sur les problèmes de vie rurale. Recevant en audience spéciale, les membres du Congrès Catholique International sur les problèmes de la vie rurale, Sa Sainteté a prononcé un discours en français dont nous publions, étant donné son importance, le texte intégral. Les conclusions de toute politique laitière française, par Robert Gaboriau. — Le lait et la tuberculose. — Les cultures sans sol. — Dans le Lauragais, l'effort collectif a renouvelé l'agriculture. — L'étable préfabriquée. Les avantages d'un troupeau en montagne. — Etes-vous un « franc-laboureur » ? — Les isotopes et le secret de la nutrition animale. — Le vin d'Homère ou le nôtre ? — Jean-Gabriel Domergue, jardinier. — La foire aux idées. — Répertoire permanent du machinisme agricole.  
Tout le monde rural en un « digest », format de poche de 80 pages de textes illustrés et attractifs. Spécimen contre 50 francs, au Centre de Documentation Agricole, 72, avenue Jules-Ferry, Tunis, C.C.P. Tunis 44-20.

## VIE A LA CAMPAGNE

Techniques de pointe  
Le marché des denrées agricoles devient de plus en plus une compétition implacable où seules les nations évoluées gardent une chance de triompher. Agriculteurs, éleveurs, vous devez être au courant de toutes les méthodes modernes qui permettent de produire mieux et à meilleur compte pour vendre sûrement, avec plus de profit.  
« Vie à la Campagne », « La Revue Pratique Avant Tout », vous informe de toutes les « techniques de pointe » ou fur et à mesure de leurs perfectionnements, précise les conditions de leur application et de leur rentabilité, vulgarise et explique ce qui demain peut faire votre fortune. Au sommaire du fascicule de février, relevons entre autres : Le démarrage cultural du maïs hybride, préparation du sol, semis, soins aux jeunes plants; Quel emplacement pour la vigne familiale; pour pro-

## duire vous-même votre vin. Faites échec à la gèlle blanche; méthodes modernes de lutte contre les fléaux viticoles; L'hygiène et les secours du sol; la « non culture » et le mulching des vergers; Des poussins, vous biontôt éclore; Prévenez la coxidiase; Faut-il ou non nettoyer votre poulailler; du nouveau pour la prévention des maladies en aviculture, suivant la méthode dite « à l'écloserie »; L'habillage de l'utile avec un reportage sur Le Château et les Jardins d'Esquelbeck, une intéressante demeure piémontaise.

— Les secrets du gaz de fumier  
La production du méthane vous libère des achats de carburant sans alléger les quantités fertilisantes du fumier de vos étables. Éclairage, chauffage et force motrice deviennent gratuits, grâce à une installation très simple. Poursuivant ses études sur ce problème capital pour le confort et l'économie de votre exploitation, « Vie à la Campagne » révèle, dans son fascicule de février, les avantages du méthane de production, du stockage et de distribution du gaz de fumier. Cet article, largement illustré de photos et schémas originaux, vous donne tous les renseignements utiles pour la construire vous-même.

Au sommaire de ce même numéro, vous trouvez également : Comment planter votre vignoble familial, conseils pour établir le vignoble de votre exploitation. Essais de germination du maïs hybride. Que pouvez-vous attendre du bull mastiff, incomparable chien de défense; Méthodes de lutte active contre la gèlle blanche. A propos de la « non culture », l'apogée n'est pas oubliée avec le Château et les jardins de Leuwerghem, visite à une merveilleuse vieille demeure belge et Comment fleurir votre jardin sans jardiner, méthode simplifiée et très économique pour obtenir vous-même tous les plants nécessaires.

Consultez ces numéros chez votre libraire ou demandez-les à « Vie à la Campagne », 79, Bd St-Germain, Paris VI<sup>e</sup>. Prix du numéro : seulement 100 fr., franco 110 fr. C.C.P. Paris 26-83 (Pas d'envoi contre-remboursement).

## AIDE-MEMOIRE DUNOD : AGRICULTURE

Aide-mémoire pratique du technicien agricole. L'usage des produits horticoles, viticoles, élevage, élevés d'école d'agriculture, instituteurs chargés de cours postcoloniaux agricoles, etc., par E. Quintet, professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

XVI-XLVIII-416 pages 10x15, avec de nombreux tableaux, 12<sup>e</sup> édition, 1951. Relié : 350 fr.

Un aide-mémoire Dunod vient apporter à l'agriculteur les renseignements précis et variés dont il a continuellement besoin dans une profession qui tend chaque jour davantage vers la complexité technique.  
Que ce soit pour la recherche du pH, l'établissement d'un tableau de ration, la protection des cultures, la connaissance des défauts d'un vin et des moyens de les corriger, ce petit ouvrage sera prêt à fournir sur le champ le renseignement cherché avec une concision et une clarté remarquables.

Voici d'ailleurs un extrait de la table des matières qui montrera mieux encore tout le parti que l'on en pourra tirer.

**Extrait de la table des matières**  
La Science au service de l'Agriculture. Les principaux services du Ministère de l'Agriculture. Notions sommaires d'agriculture. Agriculture générale : le sol, les amendements, les engrais. Agriculture spéciale : le blé, le seigle, l'avoine, l'orge, le maïs, le grain, la betterave industrielle, les betteraves fourragères, la pomme de terre, les prairies. Suppléments : le fumier artificiel; aide-mémoire de l'expert agricole. Tableaux mensuels des travaux et des productions du jardin. Insectes nuisibles à l'agriculture en France. Viticulture. Viticulture générale. Les producteurs directs. Les machines agricoles : Génie rural. Aide-mémoire de l'éleveur. Crédit agricole mutuel. Mutualité et coopération agricoles. Les lois sociales agricoles. Statistique. Tables et formules usuelles.

## Avis de l'éditeur

Ce livre met à la portée des praticiens les éléments les plus directement utilisables de la science moderne, et il permet à l'agriculteur, à l'horticulteur, au viticulteur d'améliorer la qualité de leurs produits ou d'augmenter la production, à l'éleveur de donner aux animaux une alimentation rationnelle.

## APERÇU DE L'AGRICULTURE MODERNE ET TECHNIQUES MODERNES

Voici en quels termes M. Henri Gondé, directeur général de l'Agriculture, présente cette fort intéressante étude :  
« Dans cet ouvrage, M. l'ingénieur « en chef Parquay, avec le concours de personnalités agricoles des plus marquantes, de spécialistes très érudits, des techniciens de son service, a rassemblé toute une série d'études, autant économiques que techniques, sur des sujets d'une brûlante actualité, qu'il s'agisse de l'usage du choix des cultures de printemps, des modifications aux assolements, de l'orientation des spéculations animales. Ce travail, qui se développe en créant des « Journées d'Etudes Agricoles », qui, depuis leur inauguration, permettent de tenir les milieux ruraux informés. L'opportunité des « Aperçus », favorisée indirectement par l'objectivité et la rigueur contrôlées de nos renseignements fournis, conduit à ce traité un très grand intérêt. Avec M. Parquay, nous souhaitons vivement qu'il soit lu par les nombreux agriculteurs qui tireront bénéfice à suivre les exemples proposés et tout spécialement par les jeunes qui, au moment où ils cherchent une voie, un peu dépourvus par les circonstances, y puiseront une raison d'espérer et d'agir.

Nous estimons qu'un à nous, devons reproduire quelques extraits de la table des matières qui montreront à quel point nos agriculteurs pourront tirer profit de la lecture de cet ouvrage.

Les sols — Le problème des fumures — L'enfouissement des pailles et le fumier artificiel — Les amendements calciques — La production du blé — La culture des orges en Beauce — La production fourragère — Destruction des mauvaises herbes — L'industrialisation agricole — Rôle social du moulin — Principales caractéristiques de l'élevage — Evolution de l'élevage du porc — L'aviiculture — L'apiculture — Mécanisation des fermes — Nécessités et objectifs de la C.G.A. — L'évolution coopérative et mutualiste — Le crédit agricole — L'opportunité des « Aperçus », favorisée indirectement par l'objectivité et la rigueur contrôlées de nos renseignements fournis, conduit à ce traité un très grand intérêt. Avec M. Parquay, nous souhaitons vivement qu'il soit lu par les nombreux agriculteurs qui tireront bénéfice à suivre les exemples proposés et tout spécialement par les jeunes qui, au moment où ils cherchent une voie, un peu dépourvus par les circonstances, y puiseront une raison d'espérer et d'agir.

Prix 360 francs franco adressés au Centre de Documentation Agricole où l'on pourra en outre, consulter cet ouvrage avant commande.

# TRACTEURS A ROUES

# FORDSON MAJOR

28 CV. 5 à la Barre

Simple — Pratique — Robuste — Economique

DISPONIBLES

aux

## Etablis. Jean BOULAIRE & Cie

30, Rue Massicault — 24, Avenue Gambetta

Téléphones : 70.60 et 56.13

TUNIS

## CULTIVATEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS,

### LE GROUPEMENT SIDERURGIQUE AGRICOLE

vous offre, à des prix exceptionnels et spécialement étudiés pour vops, toutes CONSTRUCTIONS METALLIQUES : Hangars Agricoles et Industriel, toutes couvertures et dimensions.

Garanti : 10 ans, à des prix fermes. Références, ainsi que devis et plans sur demande.

## Pompes à axe graissé

# M.I.A.

ne craignant pas le sable, le désamorçage ou la marche à sec

Agent Exclusif pour la Tunisie :

## GASPARD FARRUGIO

21, Av. de Carthage — 21, Rue Sidi-el-Khaddar

Téléphone 36.52 — TUNIS

## AVIS D'ADJUDICATION

# A Vendre

ALLIS CHALMERS, type KO, parfait état revisé, chenilles et barbotins neufs. Ets D. Le Roy, à Evuilly, par Beau-lieu-les-Fontaines (Oise), tél. 1, à Beau-lieu.

LE MERCREDI VINGT-SIX SEPTEMBRE, A NEUF HEURES

Propriété agricole, sise au nord-ouest de Mateur, au lieu dit « Teskraia », en bordure de l'Oued Sedjenane, d'une superficie de 35 ha. 21 a. 57 ca., distrait du titre foncier n° 30.080, et devant faire l'objet d'un titre spécial. Elle comprend :

- a) 19 ha. en vignes (plants français);
- b) 5 ha. de terres de culture;
- c) 11 ha. environ de bruyères.

(1) une maison de trois pièces et cuisine avec :  
1<sup>o</sup> une écurie;

2<sup>o</sup> une cave de 6 caves de 200 hl. chacune environ, avec pressoir mobile et moteur Bernard (12 CV.);

3<sup>o</sup> un puits d'eau douce avec moteur et pompe.

Propriété libre de location au 30 septembre 1951. Toutefois, l'adjudicataire n'entrera en jouissance de la cave qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1952.

## 11, RUE DE BRETAGNE

près Avenue Jules-Ferry

## V. DE CHRISTMAS

Maison Spécialisée

Cristal de Baccarat Daum - Saint-Louis Porcelaine de Limoges Services unis ou décorés Argenture en argent massif des grandes marques Faïence

Céramique et nouveautés porcelaines en exclusivité Porcelaines à feu et articles en acier inoxydable garantis

### VENTE AU DETAIL

11, RUE DE BRETAGNE

Téléphone : 00-73

## Pour que votre journal vive

et vous soutienne mieux encore

### Abonnez-vous

MISE A PRIX : 7.000.000 de francs.

CAUTIONNEMENT : 1.750.000 francs.

CONDITION POUR PARTICIPER AUX ENCHERES : autorisation d'acquiescer délivrée par M. le Contrôleur Civil de Bizerte.

RENSEIGNEMENTS : S'adresser à la Direction du Service de Liquidation, 13, rue Sidi-bou-Mendil, à Tunis.

## ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

# GRÊLE INCENDIE ACCIDENTS

## BETAIL

### MAISON DES AGRICULTEURS

6, Avenue Roustan — TUNIS

## COMMUNIQUE ENTRE NOUS

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Cours préparatoire à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers

L'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers organise un cours par correspondance destiné à mettre les candidats au niveau voulu pour se présenter à son examen d'entrée.

Ce cours, qui dure un an, est accessible aux jeunes gens qui viennent de terminer la seconde partie du baccalauréat, il se fait normalement durant un stage agricole, qui permet aux candidats de reprendre contact avec les réalités de la terre.

Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur du Cours Préparatoire à l'Ecole Supérieure d'Agriculture, 33, rue Rabelais, Angers (Maine-et-Loire).

Bon mécanicien européen, sérieuses références, connaissant à fond moteur Diesel, cherche emploi dans exploitation agricole. Libre novembre. S'adresser « La Tunisie Agricole » n° 3301.

Français, 21 ans, déchargé obligations militaires, ayant quatre ans de pratique dans agriculture et élevage ou Jura, conduisant tracteurs, cherche place chez agriculteur ou éleveur de Tunisie. Ecrire « La Tunisie Agricole » n° 3302.

Contremaître agricole connaissant pratique motoculture, entretien viticole et vneu maçonnerie, sérieuses références, cherche place dans exploitation agricole. Ecrire « La Tunisie Agricole » n° 3303.

## STOCKEURS DE TOUS LIQUIDES

(Huile - Vin - Sirops - Alcools - Lait - Bière, etc...)

Piles métalliques toutes contenance avec revêtement intérieur

# EMAIL PLASTIQUE «TYGON»

— Conservation parfaite des liquides;  
— Etanchéité absolue;  
— Entretien facile.

« Une pile sûre qui dure » et vous donnera entière satisfaction

G. E. R. I. : 7, Rue Pierre-Curie — Tél. 18.46

TUNIS

## Ets Louis Montenay

### MACHINES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES

EXPOSITION ET VENTE

49, Avenue de Carthage TUNIS

GROUPES ELECTROGENES "DIESEL"

MOTEURS A ESSENCE ET A PETROLE "PETTERS"

10 CV

Plus économique pour l'élevage rural

عدد ١٤٢  
نمن النسخة ٢٠ فرنكا  
الاشتراك عن سنة ٥٠٠ فرنكا  
توجه الدفوعات الى الحساب الجارى  
البريدى لجامعة التعااضيات الفلاحية للقطر  
التونسي - القباضة المركزية ١٠٣٠٦  
الادارة : شارع جول فيري عدد ٧٢  
تونس - تليفون عدد ٤٥ - ٧٦  
يوم السبت ٧ ذى الحجة ١٣٧١  
الموافق ٨ سبتمبر ١٩٥١

# تونس الفلاحية

اسات جامعة التعااضيات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي  
التقابات الفلاحية وتقابات الاختصاصيين الفلاحيين بالقطر التونسي  
( اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا )

# القطن في سوريا ولبنان

حجوب نوع « تكساس لون ستار » ، وبعد عام  
١٩٤٦ قد استمر جلب حجوب جديدة بانتظام  
حتى كانت سنة ١٩٤٩ - ١٩٥٠ التي انتشرت  
فيها زراعة القطن انتشارا عظيما ناهيك بانها  
قد جلبت لسوريا ٣٠٠ مليون ليرة سورية .

تهيئة الارض والبذر - يتطلب القطن  
ارضا محضرة تحضيرا متقنا مع حرث عميق  
بواسطة الترانسور في الصائفة التي تقدم  
البذر وسنتين حرثا خفيفا في الربيع ثم تقع  
الزراعة في شهر افريل ويلزم وضع من ١٥  
الى ٣٠ كيلو من البذور في الهكتار وتوضع  
الحجوب في الخط المدد لذلك واحدة فواحدة  
على عمق ٦ او ٨ سانتيمتر على اثر الترانسور  
وفي المزارع الصغرى المعتنى بها تبذر الحجوب  
على الطريقة المصرية من ٥ الى ٧ حجوب في  
حفرة واحدة على بعد ٣٥ سانتيمتر ما بين الحفر  
وعلى بعد ٧٠ الى ٨٠ سانتيمتر ما بين الصفوف

التخفيف والسقي - بعد الانبات اى حينما  
يبلغ ارتفاع الجذور ٢٥ سانتيمتر يباشر  
التخفيف فلا يترك بكل حفرة الا نباتان  
وبالنسبة للمبذورات بواسطة الحطوط يكون  
دل نبات بعيدا عن الآخر بما قدره ٢٠  
سانتيمتر .

يحتاج القطن السقوي من ٣ الى ٨ ادوار  
سقوي في خلال الموسم حسب نوع الارض  
وحسب الموارد من الري ، ففي سوريا قد  
احدثت منشآت قوية جدا وباهظة الثمن في  
حماة وعلى ضفاف الفرات لجذب المياه ، وفي  
حماة توجد بعض منشآت ترفع الماء لحسة  
واربعين ميتر فوق سطح نهر الاورنت  
بواسطة ثلاثة موتورات قوة كل منها ٤٨٠ من  
الجول البخارية وبجانب هذه المنشآت توجد  
طلمبات قوية تدفع الماء في قنوات من الحديد  
الصقوب قطر لها ٥٠ سانتيمتر .

ان اسعار القطن هي الآن في انحطاط  
ويخشى ان تسوء حالة بعض المشاريع المتحدث  
عنها وتصح في عسر مالى ابان الصائفة ، وهذا لا  
يمنع على كل حال من حصول شيء ثابت لا  
يتغير بتغير الاسعار صعودا ونزولا وهذا  
الشيء هو وجود مساحات شاسعة من الاراضي  
القابلة للسقي في سوريا بفضل تجربة زراعة  
القطن حتى اذا زال عنها هذا الضرب من  
الزراعة صلحت لاستعمالات اخرى وبذلك  
يكون ثرات انتاج الاراضي السقوية قد نما في  
سوريا نموا عظيما وفي ذلك كل الخير في الحال  
والاستقبال .

زراعة القطن بمصر ، لكن قد حدث في اواخر  
القرن الموميا اليه ان قلت معامل القطن  
بسليسيا والهند الصائفة اليدوية السورية وقد  
ترتب على ذلك نقصان ذو بال في زراعة القطن  
وما ان حل الفرنسيون بسوريا في عام  
١٩٢٠ حتى سعوا في احياء ما اندثر من تلك  
الزراعة وحرصوا الالبيين على الاقبال عليها  
منتهزين فرصة ارتفاع الاسعار العالمية لتلك  
المادة واجريت تجارب هنا وهناك لكنها لم تكن  
واحق يقال على نطاق متسع ، وبعد مضي بضعة  
اعوام قضيت في الاخذ والرد وقع الشروع في  
تجارب اوسع مدى واقرب للقواعد العلمية في  
ضاحية جبالة (على بعد ٢٥ كيلومتر من لطاكية  
جنوبا) في الاعوام التي بين ١٩٢٥ و ١٩٣٢  
بسعى من الحجرية التجارية بملهور ، ومنذ عام  
١٩٢٨ وقع الاختيار على صنفين من القطن  
نبتت صلوبيتهما وملاءمتهما للتربة السورية  
وهما تكساس لون ستار بالنسبة للمزارع غير  
السقوية والسكالاريد المجلوبة من مصر بالنسبة  
للمزارع السقوية .

وفي عام ١٩٢٥ جلبت عائلة ثابت ثلاثة عملة  
اخصائين من مصر لمباشرة الزراعة السقوية في  
عشرين هكتارا بالمناظفة (على بعد ٢٠ كيلومتر  
من حمص شرقا) بواسطة احسن الاصناف  
المصرية ولم تكن النتائج منشطه للغاية لان  
البذور المصرية ليست بدرية .

وقد استؤنفت زراعة القطن في خلال  
الحرب الاخيرة لا سيما بواسطة بقايا من

اتصلنا من احد مشتركينا بسيروت بالفصل  
الآتي :  
« ان القطن هو اسهل النباتات ذات  
الاسلاك الحيطية انتاجا في كميات عظيمة ، لان  
الصوف والحريز يتوقفان على مباشرة تربية  
فضائل من الدواب وفي ذلك اذاعة للوقت  
وتكبد مصاريف ، والكتان لا ينبت الا في  
البلدان ذات الطقس المعتدل . وان انتاجه  
المحدود يجعل ثمنه باهظا .

ولهاته الاسباب نفسها نرى القطن عرضة  
لتراوحت مفاجئة في الانتاج حسب طلب  
الساعة ، وترجع زراعته لعهد قديم جدا  
ضرورة انها كانت تغذى صناعة ذات اعتبار في  
الهند قبل مجيئى سيدنا عيسى المسيح عليه  
السلام بالف وخمسائة عام ، وقد قص علينا  
اتاريخ ايضا ان سكان امريكا الاصليين كانوا  
عند التشافها يعرفون غراسة القطن ويتعاطونها  
هذا وان الانتاج العالمي هو في الساعة  
الحاضرة كما ياتي :

الولايات المتحدة الاميركية ٦٠ في المائة  
(منها الثلث لخصوص ولاية تكساس)  
الهند ٢٠ في المائة - مصر ١٠ في المائة -  
بقية الاقطار الاخرى ١٠ في المائة .

نظرة الى التاريخ - ان القطن البلدى البعلى  
ذا الاسلاك القصيرة والحسنة والانتاج القليل  
يزرع في سوريا منذ زمن بعيد ، حتى ان  
محمد على الكبير كان استجلب في اوائل القرن  
التاسع عشر من سوريا فلاحين ماهرين لتحسين

## المنبر الحر

## الابار

ان نظر المسافر الذي يزور التلال العالية  
لا بد ان تلفته قوالب القاصدين ورد الماء بعضهم  
راجلون وبعضهم على ظهور الخمير تحمل ثقلة  
او قريبا او بناتى صغيرة ومعها حبال ، واذا  
سألهم اين اتم فاصدون قالوا انا ذاهبون للبر  
الرومانية ، واذا قيل لهم ما فعل الله بئسركم  
اجابوا انه نرح ، ونزوح الابر مصيبة كبرى  
لمن نالت له دواب يلزم سقيها وعائلات وخدمة  
وطيور داجنة الخ... وكل شيء في هذه  
البلاد يتوقف على الماء ، ولهذا فمسألة البر  
هي مسألة حيوية وتحتاج لمزيد العناية فهل  
حفر في البقعة المناسبة ؟

ولماذا نصب ؟ وهل يؤمل تحسينه اى جهره  
بدون تكبد مصاريف بدون جدوى ؟  
ان الماء يوجد بالجهات السفلى اى في  
المنخفضات وبصفة مبدئية فان كل الاراضي لا  
تخلو في بطن ارضها من الماء ان كثيرا وان قليلا  
لقد باشرت في السابق خدمة العيون بادارة  
الفلاحة مع ميرا وطفدت معه جميع ارجاء الايالة  
التوسية وانتشفا جمعا عدة ابار ، لكن كان  
ذلك قبل عشرين سنة اى في عهد كان فيه  
نظام الامطار احسن مما هو عليه الآن ، وعلى  
دل حال فبمجرد ما ينقص ماء بر من الابر  
يلزم ان يبحث عن السبب ليقع تدارك الامر  
اذا كان في الامكان تداركه ويلزم مراجعة  
سبر غور الماء وتقدير كميته وكل ذلك لا  
يتوصل لمعرفة الا الحير برواسب المياه الذي  
يستطيع تحليل مختلف طبقات الارض الحاوية  
للماء وتكونوا على حذر من السحرة واعوانهم  
الذين يلبسون الحق بالباطل ويفتحون للغافلين  
في الجنة ذراعا ليستحلوا اموالهم بغير حق .

ان كثيرا من البيارة هم من الدجاجلة  
المسعودين فاذا تركمومهم وشأنهم واوكلتم  
الامر اليهم وحدهم افقوكم بانهم بمجرد  
حصولهم على الماء ولو بمقدار ٥٠ سانتيمتر  
يلزم ان يشعروا في بناء البر ، وليس الامر  
كذلك لان الماء لا يزال من تحت الارض ولا  
يكفى لنجاح البر الاقتصار على ذلك المقدار  
الزهد ، والعقدة مع الباريض فيها في الغالب  
على ان شروطها لا تتم الا عند وصول الحفر  
للسوى مائة الماء ، وهذا غلط لان ما زاد على

لقد عرفت ملانا بنى في بره دهليزا طوله  
عشرة ميتر وفلان الماء يسمح له دوى هائل  
ولا ينقطع مدده عنه شتاء وصيفا بينما جيرانه  
الذين لهم ابار اعتيادية اى بدون العمق الصالح  
بحد سطح المائدة المائية لا يتالون الا كمية  
لا معنى لها من الماء ، وقد يقول بعضهم ان  
جارهم نان احسن حفا منهم وليس في الامر  
حظ باسم او حظ عائر بل هو نتيجة سعي  
وبحث وتدبير .

وفي العدد المقبل سنورد بحول الله عدة  
امثلة غريبة من الابار تعطى لنا نظرية في  
بعض الحالات الخصوصية التي يمكن ان تعرض  
لان الذي يلزم ان نتوقوا به هو ان في مسالة  
الابر لا توجد حالتان تشابهان ومهما كان  
هذا غريبا فان الابر هي كالأشخاص الذين  
يعرضونكم في الطريق ، فلكل شاكلته وحقلته  
ولا يوجد اثنان منهم يشابهان .

أ. قوس  
فاحص مياه بسلايمو  
ملاحظة - تنشر تحت عنوان « المنبر الحر »  
المقالات التي ترد لنا من اجاب الجريدة  
وانصارها تاركين لاربابها مسؤولية الآراء التي  
يسلطونها فيها .

# سائحة الاسعار الفلاحية

اذن فقد تقررت اسعار الحبوب ،  
فهل هذه الاسعار مجدية ؟ تلك قضية  
اخرى لا يكشف عنها التقاب على  
التحقيق الا المستقبل ، والمستقبل  
القريب جدا .  
لقد انتهت المقررات الوزيرية وتم  
الضغط على السعر المطلوب بالرغم من  
الحسابات الدقيقة التي حررتها الجامعة  
العامة لمنتجى القمح والتي كانت  
مستندة بصورة لا تقبل القدح او  
الطمعن على السعر الذي يتكلف به  
الانتاج .

اجل سيقول لنا الغد القريب هل  
هذا السعر فيه غم للفلاح ، وهل  
ستأتى زيادات من كل نوع وهى  
كالظلمات التي بعضها فوق بعض  
فتفنى من جديد بدعوى تعديل  
الاسعار بما لتسير سعر الحبوب على  
جميع حساباتها وتحبط جميع مقدرات  
مصاريفنا .

فلنتحدث عن الحيز ولنتحدث عن  
اللحم ، فالنسبة للخبز قد افضت ارقام  
الارباح من كل نوع والمعاليم المختلفة  
لايجاد فرق تضاعف في خلال عشرة  
اعوام بين سعر الكيلو من الحيز وبين  
سعر الكيلو من القمح ، وهل لم نشاهد  
في السنة الفارطة مثلا ان زيادة قدرها  
٨ في المائة في سعر القمح قد اسفرت  
عن زيادة قدرها ٢٠ في المائة في سعر  
بيع الحيز بالتفصيل .

وبالنسبة للحم ؟ ان اسعار الدواب  
اليوم على سوقها في اسواقنا الداخلية  
وبالنسبة للمواشى السمينة ولا نتكلم  
العسير .  
(تونس الفلاحية)

عن الدواب العجاف من ضحايا الجفاف  
المشرقة على الهلاك هي ارحص من  
اسعار السنة الفارطة بما قدره خمسون  
في المائة ، ففي يوم السبت الفارط. كنا  
نرى في سوق كبيرة من اسواق الايالة  
العصيان على حالة حسنة تباع بثمان لا  
يكاد يصل لمائة فرنك في الكيلو ، فلماذا  
اذن يساوى كيلو اللحم عند جزايرنا  
من ٤٠٠ الى ٦٠٠ فرنك ؟  
ومن هنا نرى ان تعديل الاسعار  
الفلاحية ليس من شأنه أن يكون له  
الا تأثير خفيف جدا على اسعار  
التفصيل ، وفي القائمة الطويلة والمتصلة  
الحلقات من الوسطاء من كل نوع ومن  
كل قبيل الذين يأخذون الجزية المشطه  
بين المنتج والمستهلك يلزم القيام  
بضغط طرم يوقف الاحجاف عند حده  
(وقد يتم هذا الضغط بواسطة سعي  
تعاضىي متين) .

وفي ذلك الميدان يكون لسعي  
الحكومة اوسع مجال ليطهر اثره  
النافع ، وان هذا الاثر ليزداد نفعا  
كلما كان مصحوبا بحزم ، ومن جهة  
اخرى فان المستهلك اذا عرف كيف  
يقوم برد الفعل امكنه ان يعين السعي  
الحكومى على البروز والظهور ، فيجنى  
منه اعظم فائدة واجل نفع .

وانا نريد ان نختم هذه الكلمات  
بتأميل حصول توازن مستقر للحالة  
الاقتصادية التونسية طبق ما تشير به  
وتشده المصلحة العامة وما ذلك بالامر  
العسير .  
(تونس الفلاحية)

## وسام الكفاة الفلاحي

استفدنا بمزيد السرور من قراءة « الجريدة  
الرسمية للجمهورية الفرنسية » بأ تسمية  
رئيسنا م. جورج فاشرو والسيدان فريد  
الكوش وديمي كرتيان كاهتي اتحاد القطر  
التونسي للس. ج. ا. و عدة اعضاء آخرين  
من اعضاء المؤسسة المذكورة في سلك وسام  
الكفاة الفلاحي .

واننا نتقدم للمتمم عليهم بذلك الوسام الرفيع  
باخلص التهاني ونخص بالذكر منهم م.  
راندنجير رئيس مصلحة الاعتماد والتعاقد  
بادارة المال الذي ما انفك يمد الفلاحين على  
اختلاف درجاتهم وحيثياتهم بعونه الممين  
الناجع ويدهم بنتائج خبرته الواسعة ونشاطه  
التمرد .

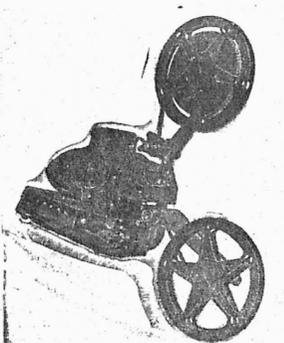
واليكم اسماء بعض الشخصيات التونسية  
التي احرزت على وسام الكفاة الفلاحي :

السادة :  
زهير الميادى ساقية الزيت بصفاس -  
مصطفى بن الحاج البشير بن الحاج محمد عزيز  
بسيلمان - الشيخ احمد بلقروي بساقية الزيت  
احمد بن الحوجة عامل بسوق الاربعا - الحاج

الشعبان بن الحاج النورى بسيدى شعبان  
بمنزل تميم - مصطفى بن منصور عون زراعة  
بقفصة - محمد الشرفي مدير مدرسة سمنجة -  
الحاج محمد الضاوي بجرجيس - احمد بن  
بلقاسم جينون بجرجيس - الطاهر ادريس  
بسوسة - الحبيب قدور رئيس ديوان معالى  
وزير الزراعة - حمادة الغضان بالقلطة .  
فنجدد لهم تهانينا وتمنى لهم مزيد الحظوة  
والاعتبار .

خارقات الارض  
ماركة بيسرموند  
شكل س. س. ٢٠ لتركتور على سلسلة ديازال ٤٠ د .  
شكل س. س. ٣٠ لتركتور على سلسلة ديازال ٦٠ د .  
شكل س. س. ٤٠ لتركتور على سلسلة ديازال ٧٠ د .  
اشكال متنقنة ذات ضع متين يتحمل جميع الاشغال مهما كانت طلاتها  
سنة خارقة تحت طلب كل راغب ، موجودة منها كمية اللهم الا اذا  
بيعت في الانشاء

محلات ب. بارنان  
٩١ - شارع قرطاج تونس - رقم التليفون : ١٩ - ٤٧ - ٦٦ - ٠٢



اقبلوا على شراء

آلات التصوير السينمائي  
من عدسات وباعثات الاشعة  
الصائمة والناطقة  
لدى الاخصائين في السينما للهواة  
فوتو سينما  
٦ نهج عاصمة الجزائر - بتونس  
فوتو ماتون  
بطلحاء السفارة - بتونس  
اشكال مختلفة من العدسات  
وباعثات اشعة وتوابعها  
ومجموعات ذات بال من الافلام  
الصائمة والناطقة معدة للكراء  
- تسهيلات في الدفع -